



Fin des contrôles sanitaires alimentaires : Soutien aux personnels de la D.G.C.C.R.F. & S.C.L. !



Une administration vitale attaquée

Le mardi 21 juin prochain, une journée nationale de mobilisation est organisée à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (D.G.C.C.R.F.) et au Service Commun des Laboratoires (S.C.L.), attachés au ministère de l'Economie et des Finances (MEF). SOLIDAIRES CCRF & SCL, 1^{ère} organisation du secteur est à l'initiative face au danger qui guette.

Les motivations sont doubles : à la fragilisation structurelle s'ajoute une attaque frontale en pleine campagne électorale ! Jugeons plutôt :

- **Fragilisation structurelle** : Moins de 2600 emplois au total sur l'ensemble du territoire pour réguler le tissu économique national, avec un dépérissement de la présence dans les départements ruraux notamment.
- **Attaque frontale** : Cette désertification géographique ne suffit pas pour la majorité parlementaire sortante... Elle y ajoute la désertification thématique ! En effet, voilà que le **retrait de la sécurité sanitaire alimentaire à la DGCCRF est officialisé** par un Gouvernement BORNE en pleine campagne électorale pour les législatives !



Les personnels : traités tels du bétail !

Transfert = mise à disposition avant abandon...

Cette compétence est transférée au Ministère de l'Agriculture sans concertation (hasard : un ministère dont la réputation davantage « coulante » envers un secteur agro-alimentaire productiviste, pesant des milliards en France, ne serait plus à faire !) ?

Qu'importe, le Ministre Bruno Le Maire, d'un trait de plume¹, met des dizaines d'agents de la DGCCRF (MEF) à disposition du ministère de l'Agriculture.

Exit la concertation : aussi bien professionnelle que dans le dialogue social !

Les dégâts professionnels seront conséquents, puisque les personnels en question perdront le contact avec le service commun des laboratoires (SCL), outil éprouvé ayant démontré son efficacité malgré la modicité des moyens lui étant dévolus.

En outre, le relationnel avec l'autorité hiérarchique et politique va en pâtir. Ce traitement des personnels tels des numéros restera inscrit dans les mémoires.

Renaissance voilà un mot bien mal trouvé pour un mouvement politique mettant en œuvre une pratique gouvernementale mortifère déjà usée.

Dans ce contexte électoral difficile, le combat des personnels de la DGCCRF et du SCL est plus que légitime ! Certes l'avenir sera fait pour partie de l'issue des urnes ce dimanche 19 juin. Néanmoins il sera fait aussi du résultat de la mobilisation des personnels, car étant les premiers concernés !

SOLIDAIRES Douanes leur apporte son soutien plein et entier. La Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.) subit également un transfert/abandon de missions, dans le domaine fiscal, et également contre tout bon sens.

C'est pourquoi nous serons à leurs côtés dans la rue. Dans nos formations initiales, dans l'exercice de nos métiers, dans nos parcours professionnels, **elles et ils sont nos collègues, dévoués pour un État régulateur au service de la population.**

Paris, le vendredi 17 juin 2022

¹ Décret 2022-840 du 1^{er} juin 2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000045848194/>

